

N° 36/2022

ID: 004-210400271-20221018-362022-DE

MAIRIE DE BEVONS DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

<u>Présents</u>: Mesdames GRONCHI Karine, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absents excusés: Mesdames JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey, Messieurs PIZOIRD Vincent,

PLAUCHE Jonathan

Convocation et affichage: 11/10/2022

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 7

$\underline{\text{Objet}}$: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE POUR L'ASSOCIATION « LE PETIT VERDOT »

Monsieur le Maire présente la convention entre la Mairie et l'Association « Le Petit Verdot » dans le cadre de réunions de « promotion et de découverte du patrimoine œnologique français et étranger », pour une durée d'une année scolaire à compter de 2022-2023, renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

Le Conseil, à l'unanimité,

- Valide la convention entre la Mairie et l'Association « Le Petit Verdot » dans le cadre de leurs réunions de « promotion et de découverte du patrimoine œnologique français et étranger » ;
- Autorise le Maire à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme, BEVONS le 20 octobre 2022, Le Maire,

Marc HUSER

Le secrétaire SCOTTI Patrick